

18.08.2016, 00:01

# Les médecins vous donnent la parole



*PAR GILLES BERREAU*

**Sur fond de politique tarifaire, la Société médicale du Valais lance une vaste enquête de satisfaction auprès de la population.**

La Société médicale du Valais (SMVs) lance cette semaine une enquête auprès de la population. Objectif: mesurer l'accessibilité aux soins auprès des généralistes ou des spécialistes. *«Sans prétendre à être une étude scientifique, cette enquête devra néanmoins permettre de quantifier les manques et de proposer des mesures afin d'attirer de nouveaux médecins»*, note Monique Lehky Hagen, présidente de la SMVs. Les personnes intéressées à participer à cette enquête peuvent répondre dès aujourd'hui à un questionnaire ([www.smvs.ch](http://www.smvs.ch)).

Les questions traitent, notamment, de la facilité (ou de la difficulté) qu'éprouvent les Valaisans à obtenir un rendez-vous chez un praticien.

Refonte du modèle Tarmed

La SMVs veut aussi améliorer la collaboration entre les différents acteurs de la santé par le biais d'un concours d'idées et une journée spéciale le 1er septembre (encadré). Ces deux initiatives s'inscrivent dans un paysage médical helvétique agité actuellement par la pénurie de médecins et la refonte du modèle de tarification des soins (Tarmed).

*«Nos analyses statistiques montrent que, bien que les médecins travaillent 20-25% de plus que leurs collègues des autres cantons, le revenu moyen, en Valais, reste clairement en dessous du revenu moyen suisse»,* relève la présidente.

## Les tarifs les plus bas de Suisse

Aussi, la SMVs entend proposer, pour notre canton, une hausse des tarifs d'environ 10% dans le cadre de la refonte de la tarification Tarmed. *«Avec un point Tarmed à 82centimes, les médecins pratiquant dans notre canton sont les moins biens payés de toute la Suisse. On est loin des 96 centimes vaudois. Cela ne facilite pas le choix d'un médecin qui cherche à s'installer»,* note la présidente qui précise qu' *«en Valais, le médecin ne peut, à quelques exceptions, compenser ce manque à gagner par la vente de médicaments».*

Selon elle, douze ans après son entrée en vigueur, le système de tarification Tarmed est dépassé. *«Le nombre de points attribué à certaines prestations ne correspond tout simplement plus à la réalité du terrain. Certaines pratiques médicales ont été simplifiées et d'autres prennent plus de temps.»*

## Santésuisse de retour

Après l'échec de Tarvision – refusé de justesse par une majorité des 40 000 membres de la Fédération des médecins suisses – un nouveau round de négociations va être lancé avec pour objectif de trouver un accord pour 2018 et avec le retour de Santésuisse à la table de négociation, elle qui n'avait pas participé au projet Tarvision. *«Les modèles proposés jusqu'ici ne permettaient pas la neutralité des coûts exigée par le Conseil fédéral. Cette fois, nous espérons y parvenir»,* indique Christophe Kaempf.

Le porte-parole de Santésuisse prône notamment une simplification des tarifs dans certains domaines coûteux comme la radiologie ou la cardiologie. *«Certains actes comportent jusqu'à dix positions tarifaires. Le but est de n'en avoir plus qu'une seule grâce à une tarification forfaitaire.»*

Le temps des négociations est revenu.

## Le point Tarmed pour les nuls

Pour la facturation à leurs patients, les médecins appliquent depuis 2004 un tarif uniforme: le Tarmed: Avec plus de 4600 positions, il comprend la quasi-totalité des prestations médicales et paramédicales fournies au cabinet et dans le domaine hospitalier ambulatoire.

Si la valeur en points de chaque prestation médicale est identique pour tous les cantons, la valeur du point, elle, est différente d'un canton à l'autre. Or, le Valais est le canton qui rétribue le moins chaque point.